

Prochaine réunion mercredi 23 mai 2018 à 20h30 à l'école Carnot

Compte rendu de la réunion du jeudi 15 février 2018

35 personnes présentes à cette 31^e réunion, dont Hugo Leclerc et Samuel Besnard, élus référents, Jean-Paul Notte, chargé de mission de prévention, médiation et sécurité pour la ville de Cachan, Sophie et Christophe Andrieux de l'association Arlic, Corinne Griffaton de Carnouette.

Accueil des participants et rappel des règles de fonctionnement du comité de quartier.

Animateur de séance : Jacques Valin. Secrétaire de séance : Claude Fournigault

Sont excusés : François-Marie Blondel, Claude Faccenda, Emile Gaumard

Point sur le dossier circulation et stationnement

Comme prévu, l'équipe d'animation du comité de quartier s'est déplacée sur le terrain le 9 décembre afin de repérer d'éventuels emplacements de stationnements supplémentaires. Les résultats ont été examinés par les services techniques de la Ville, la Police municipale et les élus. Le Territoire (Grand Orly Seine-Bièvre) doit communiquer sa réponse.

Un éclaircissement est demandé sur les modalités de stationnement en zone bleue pour les voitures ne possédant pas de carte de résident, mais utilisant le disque de stationnement ; un affichage et une information dans la presse municipale pourraient préciser les jours et heures applicables.

Intervention de Samuel Besnard : les marquages ont été réalisés en tenant compte des priorités, en particulier pour les piétons. Une recherche de stratégie pour améliorer le stationnement est examinée. L'ajout de places doit tenir compte du passage des bennes à ordures. Une réflexion est également menée par rapport à la vitesse excessive des véhicules avenue des Lumières, en examinant les nuisances sonores potentielles de certains dispositifs (dos d'âne...). Le stationnement des véhicules possédant la carte de résident est limité comme partout selon le code de la route à une semaine.

Diaporama par Jacques Valin

Que s'est-il passé depuis novembre, en images ? De la neige, un peu partout. Des manifestations de convivialité : la fête de Noël à l'école Carnot, le bal de Carnouette... Des travaux sur les réseaux électriques, en vue du chantier de la ligne 15. Lancement de la construction d'un nouvel immeuble, avenue Carnot. Réunion inter-comité de quartier. Visite dans le quartier des Lumières (voir plus haut). Sortie du journal du quartier, Coqon N°7.

Paroles d'habitants

- Afin de répertorier les questions d'ordre *plus personnel*, un cahier a circulé.

- Gêne subie par les riverains des rues de la Liberté, Espérance, Centre et Anatole France et RD920 ; notamment due à une mauvaise coordination des informations sur la déviation du réseau électrique pour l'alimentation du tunnelier. Certes les trottoirs ont été refaits mais les marquages ne sont plus visibles.

- Demande d'une poubelle au carrefour du grand cèdre.

Réponse : il en existe déjà une à quelques mètres, rue de l'Espérance.

- Nouvelles demandes concernant le gain de places de stationnement dans le quartier des Lumières.

- Rappel du problème d'un squat situé 14 rue de la Liberté. Réponse de M. Notte. « *Il est lié à un problème de succession, la propriété étant privée, en cours de règlement* ».

- Un habitant s'étonne que l'école Carnot soit peu défendue par la Mairie et demande s'il est question de la supprimer. Réponse de Samuel Besnard : « *bien sûr pas question de la supprimer. La baisse d'effectifs sur l'école entraîne la diminution du nombre de classe. Nous regrettons ces décisions de fermeture prises par l'Education nationale* ».

- Le manque de visibilité à l'angle des rues de l'Espérance et Marcel Bonnet s'avère dangereux.

- Question : si je libère mon bateau, est-ce que ma taxe d'habitation va baisser ?

Réponse : Non car le bateau n'est pas pris en compte dans la taxe d'habitation. C'est un espace public aménagé et mis à disposition des particuliers à titre gracieux.

- Les informations sur les travaux du quartier ne sont pas distribuées dans toutes les boîtes à lettres.

- A l'angle des rues Coopérative et Marcel Bonnet, important dépôt de vieux meubles et d'ordures.

- Dans le secteur proche des travaux, l'installation de double vitrage dans les propriétés peut être envisagée afin de limiter la gêne due aux bruits (déposer les demandes auprès de la SGP avant d'engager tous travaux).

- Demande de mise en place d'un pôle de recharge pour voitures électriques.
Réponse : il est déjà possible d'utiliser les pôles de recharge des Autolib'. De façon plus générale, le dossier est à l'étude au niveau métropolitain.
- La boîte aux lettres à l'angle des rues M. Vedy et Espérance va être réinstallée.
- La Mairie n'a pas encore pris de position sur les nouveaux compteurs Linky.
- Des miroirs seront-ils posés pour faciliter la visibilité à certains endroits ? Non, la décision a été prise de ne pas en poser pour des raisons de coûts d'installation, d'entretien et d'encombrement de l'espace public.

Information sur l'atelier « dépenalisation du stationnement » par Fr. Lingois et Fr. Ferrandon

Comme la plupart des grandes villes, Cachan doit revoir les modalités d'usage de son stationnement, sachant que la « dépenalisation » du stationnement ne concerne que le stationnement payant. L'atelier citoyen a pour mission d'organiser le partage de la réflexion avec des représentants des citoyens. Trois réunions ont eu lieu avec un cabinet d'études chargé de l'étude des flux. Des précisions sur la forme et l'application du FPS (forfait post stationnement) ont été données dans le journal Coqon de février 2018. Par ailleurs, il est envisagé de faire payer les cartes de résidents ce qui rendrait possible l'obtention de plusieurs cartes par famille.

Déambulation sur la RD920 par Michèle Pierrel et Josiane Valin

Depuis 2012, les habitants de notre quartier sont attentifs au devenir de la RD920. Les réflexions avancent lentement en raison du nombre de partenaires : Départements 92 et 94 et les villes d'Arcueil, Bagneux, Bourg-la-Reine, Cachan et Montrouge. Comme pour le pôle gare et le stationnement dans le quartier, il nous semble important que les habitants puissent réfléchir en amont. Un premier repérage a été effectué. Il sera suivi de la mise en place d'une commission chargée d'émettre des propositions. Une feuille a circulé dans l'assistance pour inscription.

S. Besnard informe qu'une réunion entre élus du 92 et du 94 a eu lieu le 20 décembre. Ils ont décidé d'organiser en mars 2018 une concertation préalable à l'aménagement de la section Nord comprise entre Bourg-la-Reine et la porte d'Orléans. 63 M€ seront investis, principalement par les deux Départements. Le pilotage et la maîtrise d'ouvrage seront assurés par les Hauts-de-Seine.

Présentation de Carnouette par Corinne Griffaton

Carnouette est un réseau en ligne pensé et créé par des parents d'élèves de l'école Carnot en 2008. Au début, c'était uniquement une liste de diffusion pour échanger des services. Aujourd'hui, presque 500 personnes sont inscrites. Il s'agit de voisins et amis de notre quartier et même extérieurs qui souhaitent se rendre la vie plus facile et plus belle à l'échelle humaine. Quelques initiatives de Carnouette : le bal, la fête de la musique, la fête de Noël, le groupe nature, Carnot/games et bientôt une boîte à livres ?

Présentation de l'association Arlic 15 par Sophie et Christophe Andrieux

Elle a pour objet de protéger l'environnement et les patrimoines des habitants directement concernés par la construction et l'exploitation de la ligne 15-Sud à Cachan. Créée en octobre 2015, elle a mené des réflexions sur l'expropriation des sous-sols nécessaire au percement du tunnel, contre le bruit abusif, les vibrations, les pollutions provenant du chantier. Il est évoqué le problème aigu d'un affaissement de terrain dans un jardin, rue de l'Espérance. L'association appelle à la vigilance quant à la circulation des camions de chantier (approvisionnement en béton et évacuation des déblais). Les nuisances provenant de l'éclairage intense du chantier la nuit sont également mentionnées.

Divers

- Prévision de création de 5 stationnements Vélib' (dont vélos électriques) : gares Arcueil-Cachan (gare historique), Bagneux/Pont Royal, le Coteau, avenue de la Vanne et place Herriot.
- Marc Pélissier informe que le chantier SGP devrait être terminé en 2024.

Pour poser des questions ou donner des informations, participer à une commission, contribuer à la réalisation du diaporama, être informé des prochaines initiatives ou réunions du Comité de Quartier Ouest-Nord, merci de transmettre vos coordonnées par courriel à l'adresse de messagerie suivante : coqon.cachan@gmail.com
Pour être informé de ce qui s'est passé dans le quartier et de ce qui va se passer :

<http://coqon.cachan.over-blog.com/>